



Denis Lespérance

COMPTABLE AGRÉÉ
CHARTERED ACCOUNTANT

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE**

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE**

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

SOMMAIRE

	Page
Rapport du vérificateur	1
Bilan	2
États des résultats et de l'évolution des fonds non affectés	3
États des résultats et de l'évolution du fonds des immobilisations	3
États des résultats et de l'évolution des fonds affectés	4
Notes aux états financiers	5 et 6



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR


Aux membres du :
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTRÉGIE

J'ai vérifié le bilan au 31 mars 2010, ainsi que les états des résultats et de l'évolution des fonds affectés, non affectés et du fonds des immobilisations pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

L'organisme reçoit des revenus de contributions pénales imposées par les Juges pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, ma vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme. Je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus, au résultat, au bilan et au fonds non affecté.

À mon avis, à l'exception de l'effet des redressements que j'aurais pu juger nécessaires si j'avais été en mesure de vérifier l'intégralité des revenus de contributions pénales, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Denis Lespérance, CA Auditeur
Montréal, le 28 mai 2010

BILAN**AU 31 MARS 2010**

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

	2010 \$	2009 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	60 588	65 671
Placement à court terme (note 3)	148 658	214 749
Débiteurs	6 799	15 402
Frais payés d'avance	3 988	7 525
	<u>220 033</u>	<u>303 347</u>
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>16 067</u>	<u>17 120</u>
	<u>236 100</u>	<u>320 467</u>
 PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	<u>27 188</u>	<u>32 405</u>
	27 188	32 405
 SOLDE DES FONDS		
Fonds non affectés	192 845	270 942
Fonds des immobilisations	16 067	17 120
Fonds affectés (note 5)	-	-
	<u>208 912</u>	<u>288 062</u>
	<u>236 100</u>	<u>320 467</u>

Administrateur,



Administrateur,



**ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION
DU SOLDE DES FONDS NON AFFECTÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

	2010 \$	2009 \$
PRODUITS		
Subvention CLÉ - Longueuil	-	11 156
Contributions pénales	90 935	78 308
Intérêts, dons et autres revenus	7 317	11 001
	<u>98 252</u>	<u>100 465</u>
CHARGES		
Honoraires professionnels	8 686	26 315
	<u>8 686</u>	<u>26 315</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	89 566	74 150
Transfert aux fonds affectés pour combler le déficit	(167 663)	(62 651)
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT	<u>270 942</u>	<u>259 443</u>
SOLDE DU FONDS À LA FIN	<u>192 845</u>	<u>270 942</u>

**ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION
DU SOLDE DU FONDS DES IMMOBILISATIONS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

	2010 \$	2009 \$
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT	17 120	15 788
AJOUTER		
Transfert du fonds de fonctionnement pour l'acquisition d'immobilisations	2 635	4 988
DÉDUIRE		
Amortissement	(3 688)	(3 656)
	<u>(1 053)</u>	<u>1 332</u>
SOLDE DU FONDS À LA FIN	<u>16 067</u>	<u>17 120</u>

**ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION
DU SOLDE DES FONDS AFFECTÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

	2010 \$	2009 \$
SUBVENTION / Ministère de la Justice (note 5)	699 630	696 140
CHARGES		
Salaires et charges sociales	770 279	768 984
Loyer	44 999	42 644
Communications	9 330	10 227
Taxes, assurances et permis	3 246	3 101
Publicité	2 659	566
Frais de bureau	10 383	6 667
Location d'équipement	612	661
Frais de documentation	399	370
Frais reliés aux bénévoles, colloque et formations	2 919	8 499
Honoraires professionnels	4 525	9 386
Frais de représentation et de déplacements	8 918	10 840
TPS et TVQ non remboursée sur les achats	6 125	8 102
Cotisations, associations et divers	264	2 433
Transfert pour acquisition d'immobilisations	2 635	4 988
	<u>867 293</u>	<u>877 468</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DE LA SUBVENTION SUR LES CHARGES CONVENTIONNÉES	(167 663)	(181 328)
Transfert des fonds non affectés pour combler le déficit	167 663	62 651
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT	<u>-</u>	<u>118 677</u>
SOLDE DU FONDS À LA FIN	<u>-</u>	<u>-</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif. Elle a comme activité principale l'aide aux victimes d'actes criminels.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Base de comptabilisation

La société comptabilise ses opérations en conformité avec les usages particuliers de la comptabilité par fonds. Le solde des fonds affectés représente l'excédent de la subvention du ministère de la Justice sur les dépenses payées par cette subvention (note 5). Le solde des fonds non affectés rend compte des autres activités de fonctionnement de la société. Le solde du fonds des immobilisations rend compte des biens immobiliers et de ses dettes.

Présentation des états financiers

Les bilans des différents fonds n'ont pas été présentés séparément, car cela n'apporterait aucun renseignement pertinent à la lecture des états financiers. De plus, l'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, et ce, pour la même raison.

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties en fonction de la durée de vie probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

	Taux
Mobilier, équipements et informatiques	20 %

Situation fiscale

La société est un organisme de charité enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et il est exonéré d'impôts sur le revenu.

3 - PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme sont constitués d'un dépôt à terme de 25 000 \$ au taux de 0.2 % (entre 0.85% et 3.05 % en 2009), échéant en avril 2011 et d'un placement dans un compte d'épargne placement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010**

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

4 - IMMOBILISATIONS

	2010		2009
	Coût	Amort. cumulé	Valeur nette
Mobilier, équipements et informatiques	59 784	43 717	16 067

5 - FONDS AFFECTÉS / MINISTÈRE DE LA JUSTICE

L'entente signée avec le Ministère de la Justice prévoit que tout excédent de subvention sur les dépenses est remboursable au ministère. Toutefois, le ministre peut autoriser la société à utiliser ces fonds affectés pour un exercice financier subséquent en cas de renouvellement de la convention.

6 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL

La société s'est engagée, en vertu d'un bail, à louer des locaux pour une période de 60 mois se terminant le 30 juin 2013. Le bail comporte une clause d'indexation selon l'indice des prix à la consommation. Le loyer annuel actuel est de 50 431 \$.

7 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs à court terme, détenus à des fins de transaction, sont évalués à leur valeur comptable puisqu'elle est comparable à leur juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers

8 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédents ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée en 2010.